



Conseil Municipal

1^{er} avril 2025

Salle du Conseil Municipal



Ordre du jour

DELIBERATIONS

1. Finances : Compte financier unique 2024
2. Finances : Affectation du résultat 2024
3. Finances : Vote des taux d'imposition 2025
4. Finances : Vote du budget principal 2025
5. Personnel : Modification du tableau des emplois
6. Finances : Modalités de remboursement formation certibiocide
7. Finances : Emprunt Groupe Scolaire

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article 2122-22

INFORMATIONS DIVERSES et QUESTIONS

Vote du compte financier unique budget communal 2024

Il est proposé au Conseil municipal de voter le compte financier unique par sections plutôt que par chapitres :

- Section fonctionnement : Dépenses
- Section fonctionnement : Recettes
- Section investissement : Dépenses
- Section investissement : Recettes

PROPOSITION

APPROUVER le vote par sections

Vote du compte financier unique budget communal 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses

Chapitres	BP 2024	CFU 2024	2024/2023
011 - Charges à caractère général	758 400,00	612 413,16	-6,50%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 229 000,00	1 104 519,67	+0,94%
014 - Atténuations de produits	372 000,00	371 207,00	+0,01%
023 - Virement à la section d'investissement	150 000,00	0,00	
042 - Opérations d'ordre entre sections	120 000,00	98 894,50	-17,67%
65 - Autres charges de gestion courante	237 350,34	196 586,41	-8,00%
66 - Charges financières	55 699,28	49 847,58	-28,28%
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00	774,68	-73,46%
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	10 000,00	1 553,36	
Total général	2 935 449,62	2 435 796,36	-3,88%
Dépenses réelles de l'exercice		2 336 901,86	-3,20%

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes

Chapitres	BP 2024	CFU 2024	2024/2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté	236 504,46	236 504,46	4,83%
013 - Atténuations de charges	35 000,00	57 112,85	-6,53%
042 - Opérations d'ordre entre sections	20 000,00	9 974,99	-66,98%
70 - Produits des services et ventes diverses	170 445,16	202 444,72	-1,06%
73 - Impôts et taxes	1 559 100,00	1 754 357,46	14,79%
74 - Dotations, subventions et participations	901 400,00	729 447,07	-26,11%
75 - Autres produits de gestion courante	10 000,00	60 568,80	133,54%
76 - Produits financiers	3 000,00	3 151,93	-18,16%
77 - Produits exceptionnels	0,00	3 551,46	-5,26%
Total général	2 935 449,62	3 057 113,74	-0,44%
Produits de l'exercice		2 820 609,28	-0,86%

PROPOSITION

APPROUVER les dépenses de la section de fonctionnement du compte financier unique 2024

APPROUVER les recettes de la section de fonctionnement du compte financier unique 2024

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	Avec RAR
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	9 974,99	9 974,99
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00	20 188,13	20 188,13
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	213 922,64	213 922,64
20 - Immobilisations incorporelles	23 450,00	13 711,19	21 711,19
21 - Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
OPERATIONS	1 795 934,41	868 148,09	1 678 012,30
Total	2 161 884,41	1 125 945,04	1 943 809,25

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes

Recettes	BP 2024	CFU 2024	Avec RAR
001 - Solde d'exécution reporté	608 924,23	608 924,23	608 924,23
021 - Virement de la S° de fonctionnement	150 000,00	0,00	0,00
024 - Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	120 000,00	98 894,50	98 894,50
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00	20 188,13	20 188,13
10 - Dotations, fonds divers et réserves	485 000,00	480 873,13	480 873,13
13 - Subventions d'investissement	482 960,18	17 080,70	169 550,08
16 - Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	175 000,00	175 000,00
21- Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23-Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
27 - Autres immobilisations financières	15 000,00	15 850,75	15 850,75
OPERATIONS		213 869,41	213 869,41
Total	2 161 884,41	1 630 680,85	1 783 150,23

PROPOSITION

APPROUVER les dépenses de la section d’investissement du compte financier unique 2024

APPROUVER les recettes de la section d’investissement du compte financier unique 2024

Affectation du résultat 2024

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RESULTAT DE CLOTURE	504 735,81 €	621 317,38 €

Proposition d'affectation		
En investissement		Report en fonctionnement
Besoin de financement (déficit)	0,00 €	271 317,38 €
Complément de financement 2025	350 000,00 €	
TOTAL	350 000,00 €	

Rappel : 150 k€ affectés en 2021; 150 k€ affectés en 2022; 300 k€ affectés en 2023; 300 k€ affectés en 2024

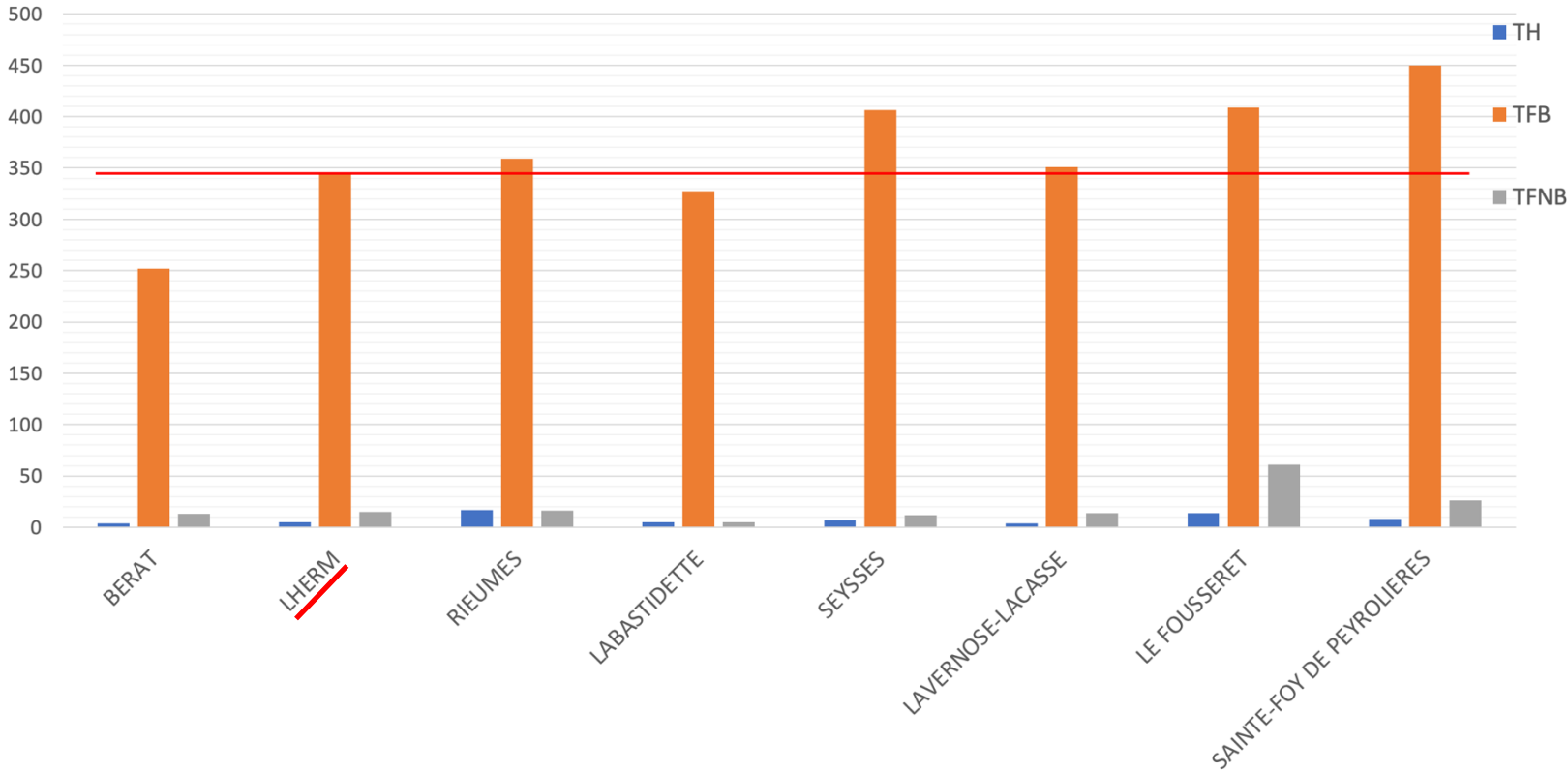
PROPOSITION

APPROUVER l'affectation du résultat 2024 pour l'année 2025

Vote des taux d'imposition

	TH	TFB	TFNB
BERAT	12,84%	37,00%	60,33%
RIEUMES	13,31%	45,26%	83,66%
LABASTIDETTE	13,41%	40,41%	82,58%
SEYSSSES	14,73%	42,40%	114,48%
LAVERNOSE-LACASSE	11,99%	40,61%	80,93%
LE FOUSSERET	17,15%	46,29%	128,63%
SAINTE-FOY DE PEYROLIERES	18,33%	41,07%	76,51%

FISCALITE 2023 - Taxes Euros / habitant



Vote des taux d'imposition

	2024	2025	Moyenne strate
TH	13,97 %	13,97 %	14,80%
TFB	41,61 %	41,61 %	38,06%
TFNB	73,94 %	73,94 %	50,13%

PROPOSITION

APPROUVER le maintien des taux pour l'année 2025

Vote du budget primitif 2025

Suite à la loi « Engagement et proximité adoptée le 27 décembre 2019, un état récapitulatif des indemnités perçues par élu au titre de tout mandat ou toutes fonctions exercés doit être communiqué chaque année aux conseillers municipaux ou communautaires avant l'examen du budget de la commune ou de l'EPCI.

La présentation de l'état récapitulatif ne donne lieu ni à débat ni à délibération.

Elu	Montant brut annuel COMMUNE	Montant brut annuel 3CG	Montant brut annuel SIECT	TOTAL BRUT annuel
PASIAN Frédéric	24 125,40 €	9 150,00 €	-	33 275,40 €
BOYÉ Brigitte	8 853,96 €			8 853,96 €
PEYRON Sandrine	8 853,96 €			8 853,96 €
MICLO Olivier	8 853,96 €			8 853,96 €
MERCI Catherine	8 853,96 €			8 853,96 €
EXPOSITO Christophe	8 853,96 €			8 853,96 €
NOUNIS Anne-Marie	8 853,96 €			8 853,96 €
MORO Sébastien	8 853,96 €			8 853,96 €
BOULP Lauriane	2 831,28 €		5 133,24 €	7 964,52 €
PHI-VAN-NAM Mei-Ling	5 662,56 €			5 662,56 €
MOREAU Sophie	2 831,28 €			2 831,28 €
RABARIJAONA Ludivine	2 831,28 €			2 831,28 €
GIL Gilbert	2 831,28 €			2 831,28 €

Subventions aux associations 2025

Ainsi danse	1 000,00 €
ALAC	200,00 €
AMK	800,00 €
Boutik O Communs	500,00 €
Budo	300,00 €
Euro Lherm Jumelage	600,00 €
Festivités Lhermoises	15 000,00 €
Foot	7 500,00 €
Groupe Vocal	300,00 €
Guidon Lhermois	650,00 €
Judo club	800,00 €
Lherminots	2 000,00 €
MJC	19 000,00 €
Pétanque	1 000,00 €
Road's Raptor	300,00 €
Savès Patrimoine	200,00 €
Tennis	2 300,00 €
Collège ASS Sportive	350,00 €
Coopérative collective Élémentaire	5 300,00 €
Coopérative collective Maternelle	3 180,00 €
Radio Galaxie	350,00 €
Association Paroissiale	2 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	63 630,00 €

Les subventions sont soumises au vote individuellement

Les conseillers membres du bureau d'une association ne participent au vote de sa subvention

Vote du budget communal 2025

Il est proposé au Conseil municipal de voter le budget par sections plutôt que par chapitres :

- Section fonctionnement : Dépenses
- Section fonctionnement : Recettes
- Section investissement : Dépenses
- Section investissement : Recettes

PROPOSITION

APPROUVER le vote par sections

Vote du budget Principal 2025 – Section de Fonctionnement

Chapitres	BP 2025
011 - Charges à caractère général	732 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 268 100,00
014 - Atténuations de produits	372 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	140 282,14
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	240 100,00
66 - Charges financières	70 000,00
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	26 500,00
Total général	2 967 482,14

Chapitres	BP 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	271 317,38
013 - Atténuations de charges	40 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	134 000,00
73 - Impôts et taxes	1 702 100,00
74 - Dotations, subventions et participations	787 400,00
75 - Autres produits de gestion courante	10 164,76
76 - Produits financiers	2 500,00
77 - Produits exceptionnels	0,00
Total général	2 967 482,14

La section est équilibrée.

Les inscriptions de dépenses évoluent de 22%, les recettes diminuent de 3% en 2025 par rapport à 2024

PROPOSITION

APPROUVER les dépenses de la section de fonctionnement du budget 2025

APPROUVER les recettes de la section de fonctionnement du budget 2025

Vote du budget Principal : Investissements 2025

Le montant des nouvelles dépenses s'élève à 2 550 172€ dont 2 292 672€ de dépenses d'équipements. Cumulés avec les RAR, le montant total des dépenses est de 3 363 035,81€

Dépenses d'équipement - Opérations	BP 2025	RAR 2024	TOTAL 2025
15 - Salle polyvalente	4 000,00	56 452,13	60 452,13
17 - Bâtiments	18 071,60	30 087,75	48 159,35
18 - Eglise	60 000,00	152 972,67	212 972,67
19 - Equipements et travaux divers locaux scolaires	38 500,00	19 557,60	58 057,60
20 - Urba RD 43b	3 500,00	53 000,00	56 500,00
21 - Voirie et réseaux	115 800,00	15 000,00	130 800,00
24 - Restructuration Groupe scolaire	1 808 300,00	74 700,00	1 883 000,00
25 - Equipements et travaux divers locaux associatifs	45 000,00	5 000,00	50 000,00
27- Rénovation Ancien couvent	173 500,00	383 094,06	556 594,06
28 - Equipements et travaux divers	21 000,00	20 000,00	41 000,00
Hors opérations	5 000,00	8 000,00	13 000,00
Total général	2 292 671,60	817 864,21	3 110 535,81

Vote du budget Principal : Investissements 2025

Dépenses	BP 2025	RAR	Total BP 2025
001 - Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	0,00	0,00	0,00
041 - Opérations patrimoniales	20 000,00	0,00	20 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	230 000,00	0,00	230 000,00
21 - Immobilisations corporelles	5 000,00	8 000,00	13 000,00
23 - Immobilisations en cours	2 500,00	0,00	2 500,00
27 - Autres immobilisations financières	0	0,00	0
OPERATIONS	(A) 2 287 671,60	(B) 809 864,21	(C) 3 097 535,81
Total	2 545 171,60	817 864,21	3 363 035,81

Recettes	BP 2025	RAR	Total BP 2025
001 - Solde d'exécution reporté	504 735,81		504 735,81
021 - Virement du fonctionnement	140 282,14		140 282,14
024 - Produits de cessions	0,00		0,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	115 000,00		115 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00		0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	485 000,00		485 000,00
13 - Subventions d'investissement	450 548,48	152 469,38	603 017,86
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00		1 500 000,00
21- Immobilisations corporelles	0,00		0,00
23-Immobilisations en cours	0,00		0,00
27 - Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00
Total	3 210 566,43	152 469,38	3 363 035,81

PROPOSITION

APPROUVER les dépenses de la section investissement du budget 2025

APPROUVER les recettes de la section investissement du budget 2025

Modification du tableau des emplois

Il convient de satisfaire au besoin du service entretien restauration, il est proposé de modifier le tableau des emplois pour créer un poste d'agent d'entretien et de restauration à 28 h pouvant être pourvu par des agents de tous les grades du cadre d'emploi d'Adjoint technique. L'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-2 ou 3-3 de la loi du 26 janvier 1984.

Services	Emplois	Postes à créer	Nb d'heures
Agent d'entretien et de restauration	Adjoint technique	1	28h

PROPOSITION

APPROUVER la création de poste

Modalités de remboursement formation mutualisée

La crise de la Covid-19 a conduit à une utilisation accrue des produits désinfectants par les professionnels pour lutter contre le virus. Le 4ème Plan National Santé Environnement prévoit une amélioration de la formation des professionnels du secteur de la propreté afin de s'inscrire dans une démarche d'usage raisonné des désinfectants et de limiter ainsi la dispersion dans l'environnement de ces produits.

Une mise à jour de l'arrêté le 23 janvier 2023 a modifié les dispositions de l'arrêté initial en incluant dans le dispositif l'ensemble des produits désinfectants ainsi que les produits antisalissure et en déclinant le Certibiocide en fonction des types de produits.

Depuis le 1er janvier 2024, le Certibiocide est décliné en 3 catégories :

- Certibiocide désinfectants
- Certibiocide nuisibles (TP14, 18, 20) ;
- Certibiocide autres produits

Le Certibiocide « désinfectants » s'obtient après une formation de 7 heures abordant l'ensemble des points nécessaires à une utilisation efficace et plus sûre des produits biocides en général, et en particulier les désinfectants.

Il est valable 5 ans et se renouvelle dans les mêmes conditions que son obtention initiale.

Modalités de remboursement formation mutualisée

La commune va mettre en place cette formation à 2 de ses agents en charge de l'entretien des locaux municipaux.

La mutualisation de cette formation permettra au regard du nombre d'agents inscrits de bénéficier de tarifs préférentiels.

L'organisme de formation, MT Formation, transmettra à la commune de Lherm la facture dont elle devra s'acquitter et appliquera un tarif groupé de 870 € qui sera ensuite ainsi réparti :

COMMUNES	NB AGENTS	PRIX
BERAT	2	217,50 €
LE FOUSSERET	2	217,50 €
LHERM	2	217,50 €
MARTRES-TOLOSANE	1	108,75 €
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES	1	108,75 €

PROPOSITION

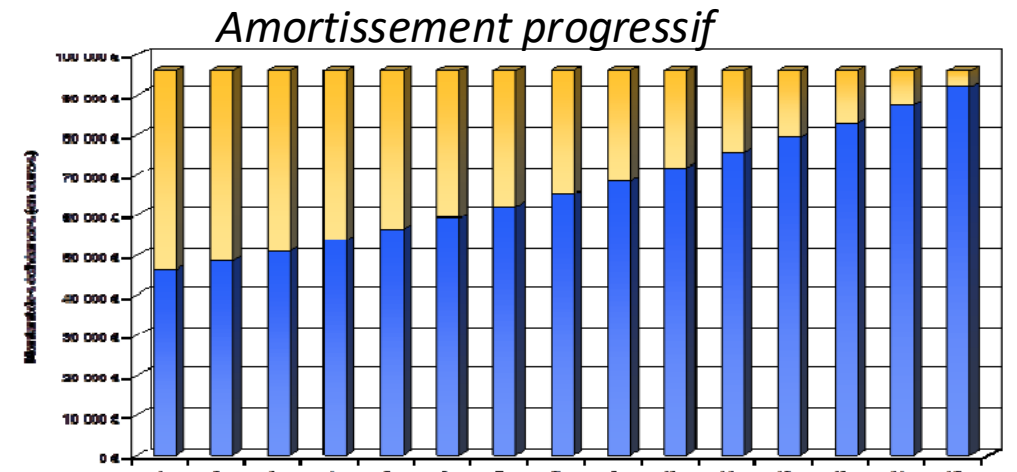
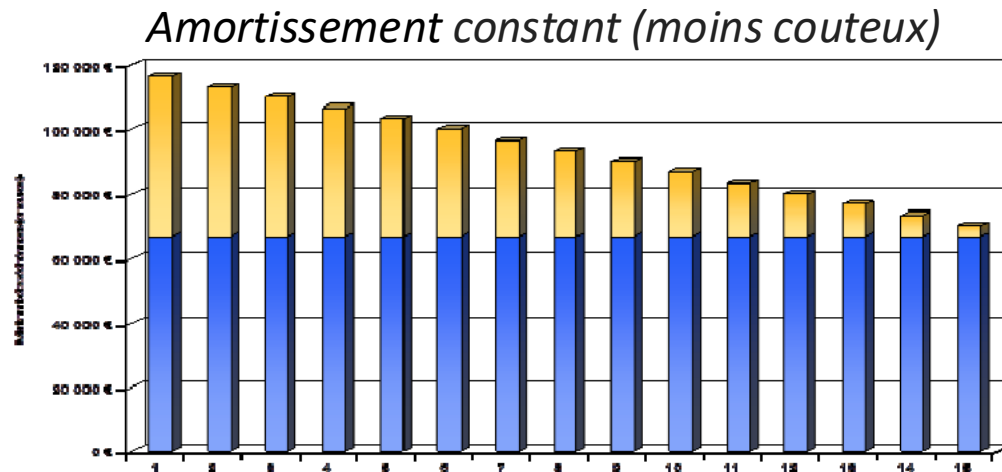
APPROUVER les modalités de formation et de remboursement

Emprunt Groupe Scolaire

Le budget 2025 prévoit un emprunt pour le financement des travaux de rénovation extension du Groupe Scolaire.

Le projet ayant démarré, il est proposé d'approuver le prêt d'un montant de 1 500 000 €.

- Durée d'amortissement : 35 ans
- Périodicité : Trimestrielle
- Taux : livret A + 0,40 %
- Amortissement constant (ou linéaire)



Exemple d'un emprunt d'un million sur 15 ans à 5%: différence = 45 000 € (en euros constants) sur 15 ans

PROPOSITION

APPROUVER l'emprunt de 1 500 000 € pour le groupe scolaire

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-23 du CGCT

Dépenses et marchés publics

Objet	Entreprises	Montant € TTC
Réfection des façades du porche de la mairie	CONSTRUIT 31	6 469,65
Installation pompe à chaleur bâtiment modulaire école	SAS SIADOUS	2 814,52
Suivi clause RSE marché du Groupe Scolaire	NOVA Emploi	1 200,00
Démolition plancher Ancien Couvent	CONSTRUIT 31	8 076,00
Débroussailleuse	DEDIEU Motoculture	778,51
Réparation panneau lumineux	CREGG	1 200,00
Travaux électriques Atelier partagé	SAS SIADOUS	699,22
Travaux divers voirie et annexes	Société DUPUY TP	28 584,00
Entretien véhicule NISSAN	Autos Classics	1 542,65
Grutage des modulaires du groupe scolaire	COUGNAUD	2 100,00

Requête devant le Tribunal

Il est donné acte du désistement d’office de la requête d’un citoyen qui réclamait le reclassement de sa parcelle boisée située en zone A du PLU en vue d’y installer une caravane/mobil home. La commune ne sera néanmoins pas indemnisée

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-23 du CGCT

Requête devant le Tribunal

Il est donné acte du désistement d'office de la requête d'un citoyen qui réclamait le reclassement de sa parcelle boisée située en zone A du PLU en vue d'y installer une caravane/mobil home.

La commune ne sera néanmoins pas indemnisée des frais de justice occasionnés par cette procédure.

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-23 du CGCT

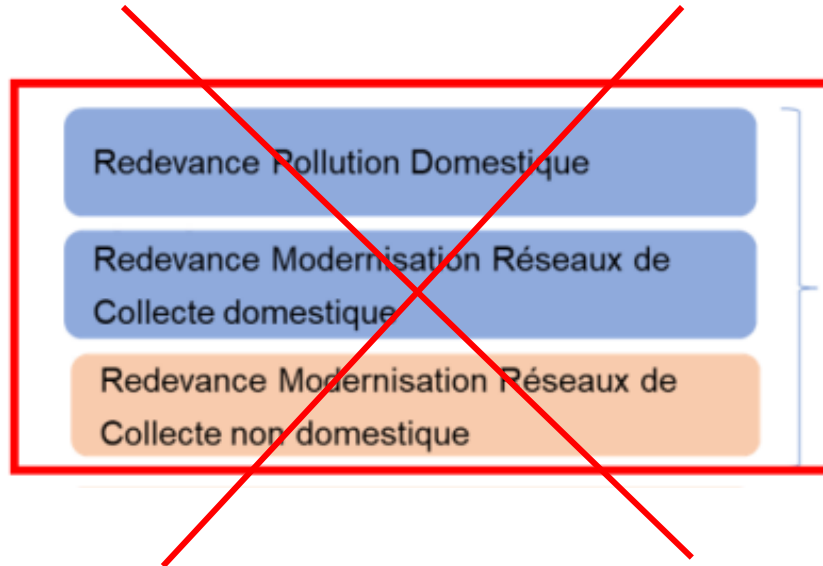
Marché de travaux de restructuration du Groupe scolaire

Marchés Notifiés		Entreprises	offres HT	Offres TTC
LOT1	VRD - TERRASSEMENT	SPIE	688 178,45€	825 814,14€
LOT2	DÉMOLITION - GROS-OEUVRE	GALLART	516 990,43€	620 388,52€
LOT3	CHARPENTE BOIS - BARDAGE -COUVERTURE	RONCO	223 500,00€	268 200,00€
LOT4	ÉTANCHÉITÉ	SCET	51 554,46€	61 865,35€
LOT5	MENUISERIES EXTÉRIEURES - OCCULTATIONS	CGEM	216 736,80€	260 084,16€
LOT6	MENUISERIES INTÉRIEURES - AMÉNAGEMENTS	3DECO	250 000,00€	300 000,00€
LOT7	DOUBLAGES - CLOISONS - PLAFONDS	ETP	308 184,65€	369 821,58€
LOT8	PLOMBERIE SANITAIRE - CVC	ALIBERT	394 116,41€	472 939,69€
LOT9	ÉLECTRICITÉ CFO-CFA	ALIBERT	170 000,00€	204 000,00€
LOT10	SOLS DURS - FAÏENCES	TECHNICERAM	94 082,84€	112 899,41€
LOT11	SOLS SOUPLES	CERMSOLS	116 000,00€	139 200,00€
LOT12	PEINTURES - SIGNALÉTIQUE - NETTOYAGES	SUP PEINTURE	48 177,50€	57 813,00€
LOT13	SERRURERIE	A2M	57 951,88€	69 542,26€
LOT14	AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	MIDI PYRENEES ENV.	144 089,46€	172 907,35€
LOT15	BÂTIMENTS MODULAIRES	COUGNAUD	106 928,88€	128 314,66€
			3 386 491,76€	4 063 790,11€

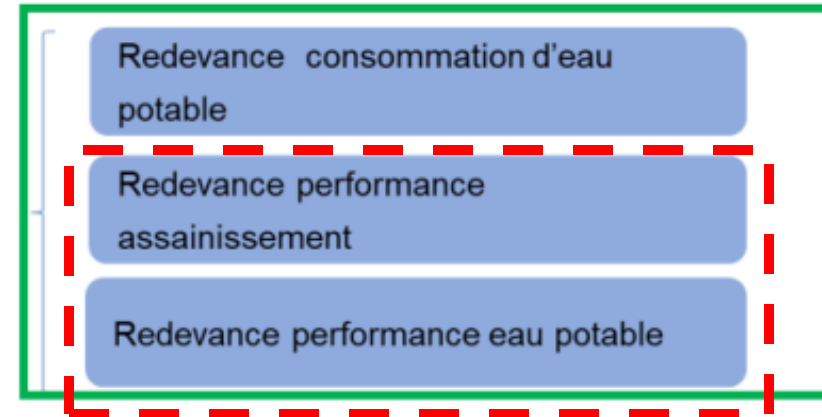
Informations diverses

Réformes des redevances Agence de l'eau

Précédemment



En vigueur au 01 janvier 2025



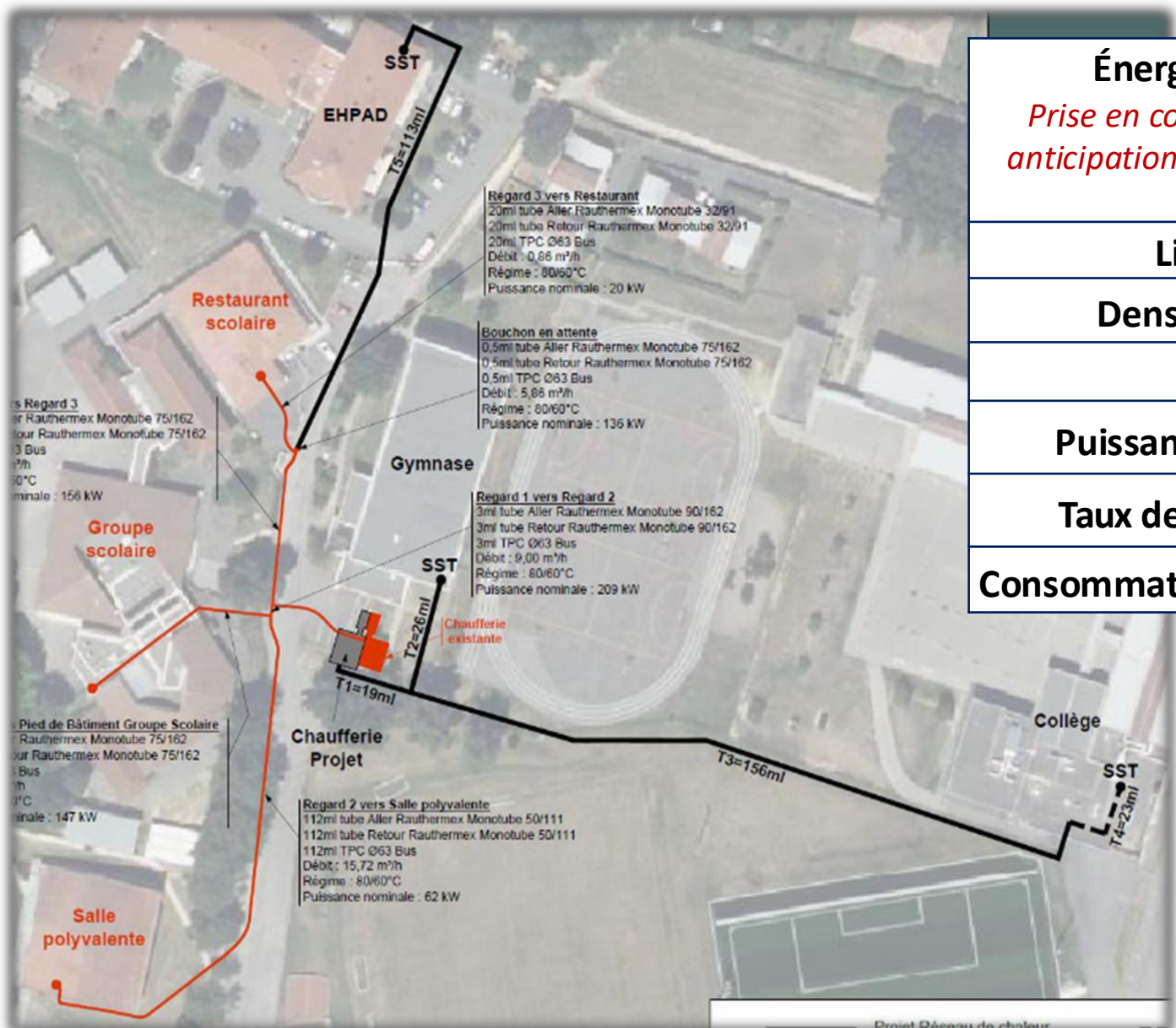
**Deux redevances incitatives :
modulation du taux selon la performance**

Les nouvelles redevances de performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif s'appliquent aux services en charge de la distribution de l'eau potable et de l'épuration des eaux usées. Plus le service est performant, plus la fiscalité est réduite.

Réformes des redevances Agence de l'eau - nouvelle facture d'eau

	Quantité	2024		2025	
		Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)
Production et distribution de l'eau					
➤ Consommation eau (m³)	120	1,283	153,96	1,341	160,92
➤ Redevance eau	1	60,20	60,20	61,00	61,00
➤ Location compteur	1	7,50	7,50	8,00	8,00
Total production et distribution eau			221,66		229,92
Organismes publics (Agence de l'eau)					
➤ Redevance pollution / Consommation eau (m³)	120	0,33	39,60	0,32	38,40
➤ Redevance performance réseau eau (m³)	120			0,07	8,40
➤ Redevance prélèvement (m³)	120	0,09	10,80	0,12	14,40
Total organismes publics			50,40		61,20
TOTAL HT			272,06		291,12
TVA (5,5%)			14,96		16,01
TOTAL TTC			287,02		307,13

Projet d'extension du réseau de chaleur Bois



Énergie livrée aux usagers <i>Prise en compte données 2022-2023 et anticipation sur les travaux de rénovation à venir</i>	680 MWh utiles
Linéaire du réseau	545 ml
Densité thermique projet	1,25 MWh/ml
Puissance bois	300 kW
Puissance appoint/secours gaz	500 kW
Taux de couverture par le bois	91 %
Consommations de bois prévisionnelles	~ 260 tonnes

Projet d'extension du réseau de chaleur Bois

	Estimation PRO (€HT)	Mieux disants			Négociations	
		Montant	Entreprise	Ecart		
LOT n°1 : VRD - GO - FONDATION	39 690,00 €	135 984,00 €	COLAS	243%	135 984,00 €	243%
LOT n°2 : CONTAINERS ET PROCESS BOIS	281 580,00 €	254 654,00 €	HARGASSNER	-10%	250 834,69 €	-11%
LOT n°3 : HYDRAULIQUE ELECTRICITE CHAUFFERIE ET SOUS STATION	209 450,00 €	267 914,00 €	ALIBERT	28%	249 777,26 €	19%
LOT n°4 : RESEAU DE CHALEUR	247 748,00 €	229 750,00 €	SOGEA	-7%	229 750,00 €	-7%
TOTAL	778 468,00 €	888 302,00 €		14%	866 345,95 €	11%

Projet d'extension du réseau de chaleur Bois

Investissements Travaux <i>(Janvier2025) - k€ HT</i>	888
Frais annexes <i>(MOE, AMO, études géomètre, raccordement réseaux, contrôle technique, divers/imprévus, frais internes SDEHG montage de projet, charges d'avance de trésorerie...) - - k€ HT</i>	122
Budget prévisionnel SDEHG	1 010

Plan de financement chaufferie + travaux d'extension	
Subventions Fonds chaleur - k€ HT	343 (*) (39 %)
CEE avec coup de pouce chauffage - k€ HT	396 (**) (46 %)
Total aides publiques + CEE	739
Reste à financer par SDEHG - k€ HT	272

- Fonds chaleur : en attente commission régionale du 10 avril 2025

Projet d'extension du réseau de chaleur Bois

Etapas à suivre

- Analyse marché travaux terminée :
 - Lot 1 => à relancer pour intérêt général. Le lot va être divisé en 2 lots terrassement et VRD
 - Lot 2 à 4 => attribution lors du bureau du 9 Avril
- Instruction dossier de demande d'aide le 10 Avril par l'ADEME
- Polices d'abonnement provisoires en cours de signature
- Bureau attribution des offres – 9 Avril 2025
- Commission régionale – Instruction ADEME - 10 Avril 2025
- Fin de validité des offres – 20 Mai 2025
- Police d'abonnement provisoire en cours de signature

Estimation Planning

- Démarrage phase de préparation => mi-juin 2025
- Mise en service => estimation Février 2026

Transports scolaires - Nouveaux arrêts d'autocars



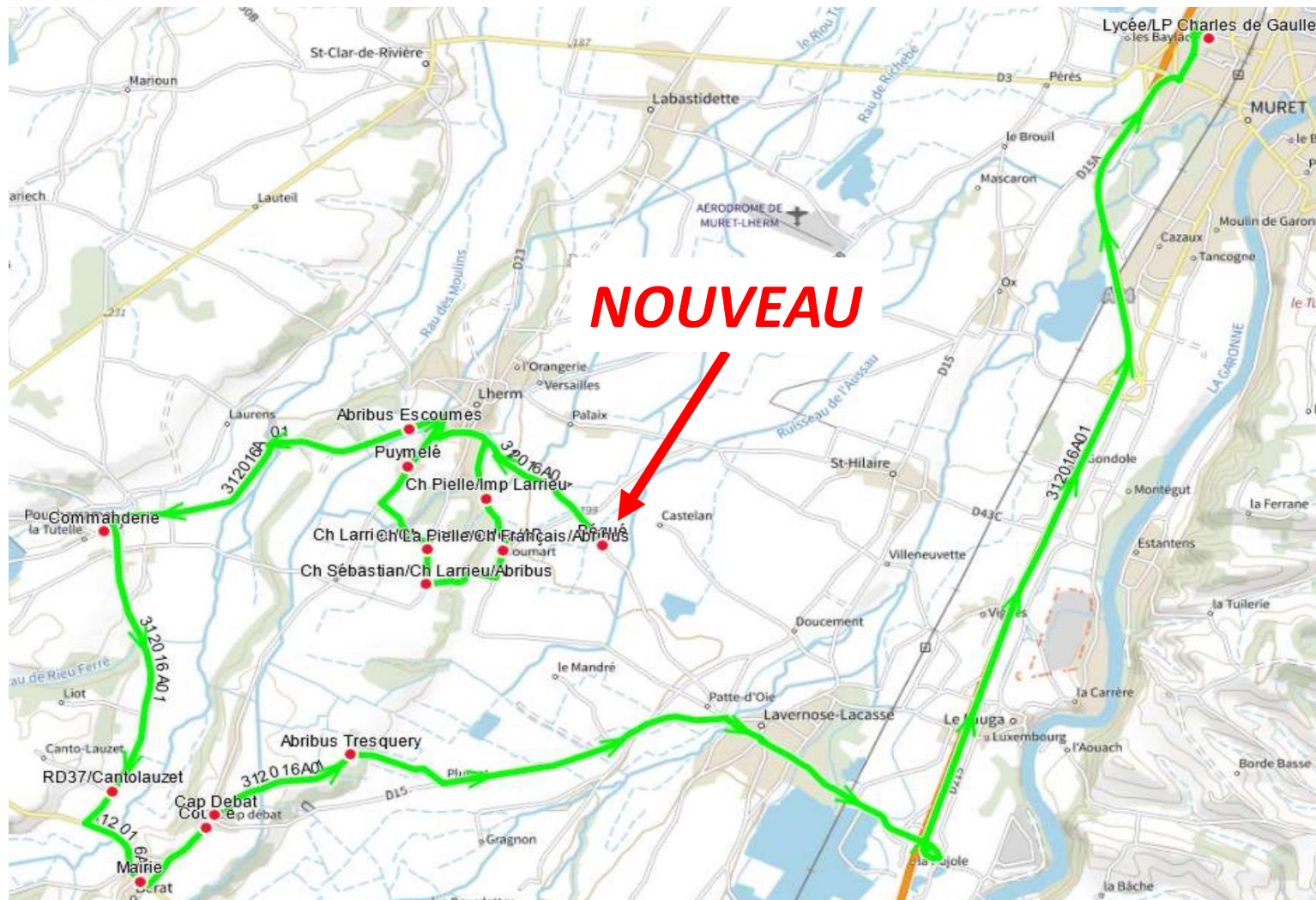
312016 - LHERM-BERAT-LYCEE DE GAULLE MURET

Validité à partir du 15/08/2025

ALLER

Km en charge (Calculé)		38,8
Commune	Point d'arrêt	ImMjv--
LHERM	Bégué	07:02
	Puymelé	07:07
	Ch Larrieu/Ch Campardon/AB	07:10
	Ch Sébastien/Ch Larrieu/Abribus	07:11
	Ch La Pielle/Ch Français/Abribus	07:13
	Ch Pielle/Imp Larrieu	07:15
	Abribus Escoumes	07:20
POUCHARRAMET BERAT	Commanderie	07:26
	RD37/Cantolauzet	07:30
	Mairie	07:33
	Coume	07:36
	Cap Debat	07:37
	Abribus Tresquery	07:40
	Lycée/LP Charles de Gaulle	08:05

Arrêt Bégué : desserte du Lycée Charles De Gaulle à MURET dès septembre 2025.



Transports scolaires - Nouveaux arrêts d'autocar



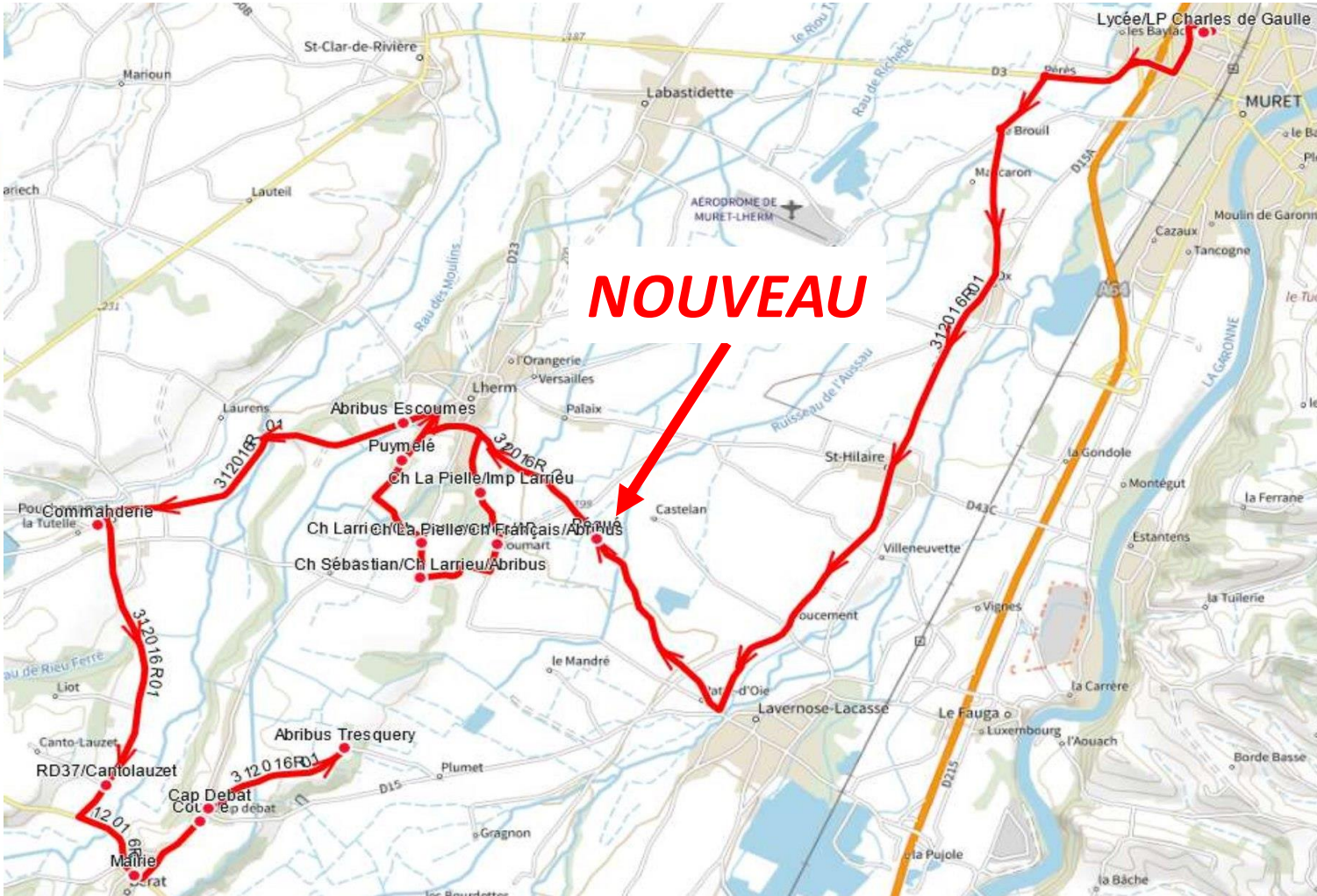
312016 - LHERM-BERAT-LYCEE DE GAULLE MURET

Validité à partir du 15/08/2025

RETOUR

Km en charge (Calculé)		34,2	34,2
Commune	Point d'arrêt	--M----	Im-jv--
MURET	Lycée/LP Charles de Gaulle	13:30	17:35
LHERM	Bégué	13:55	18:00
	Puymelé	14:00	18:05
	Ch Larrieu/Ch Campardon/AB	14:03	18:08
	Ch Sébastien/Ch Larrieu/Abribus	14:04	18:09
	Ch La Pielle/Ch Français/Abribus	14:06	18:11
	Ch La Pielle/Imp Larrieu	14:08	18:13
	Abribus Escoumes	14:13	18:18
POUCHARRAMET	Commanderie	14:19	18:24
BERAT	RD37/Cantolauzet	14:23	18:28
	Mairie	14:26	18:31
	Coume	14:29	18:34
	Cap Debat	14:30	18:35
	Abribus Tresquery	14:33	18:38

Arrêt Bégué : desserte du Lycée Charles De Gaulle à MURET dès septembre 2025.



Transports scolaires - Nouveaux arrêts d'autocar

Arrêt rue Joséphine Baker, après l'arrêt Escoumes sur la route de Rieumes. Il desservira le collège Flora Tristan de LHERM dès septembre 2025.



Transports scolaires – Fin de la gratuité du service de transport scolaire

Confronté à une forte baisse de ses recettes et des efforts financiers importants imposés par l'Etat pour faire participer les collectivités locales au redressement des comptes publics, les transports ne seront plus gratuits en Haute-Garonne dès la rentrée 2025.

En zone TISSEO – 114 communes

Dans le détail, il faudra payer 30 euros par an pour s'inscrire au service, puis 15 euros par enfant. Par exemple, pour un seul enfant, le coût annuel sera donc de 45 euros, tandis qu'il faudra compter 60 euros pour deux enfants et ainsi de suite.

Une exonération est prévue pour les familles les plus modestes. Celle-ci sera déterminée selon le quotient familial de la CAF. Par exemple, un parent seul ayant la charge de son enfant et avec un salaire correspondant au SMIC ne paiera rien.

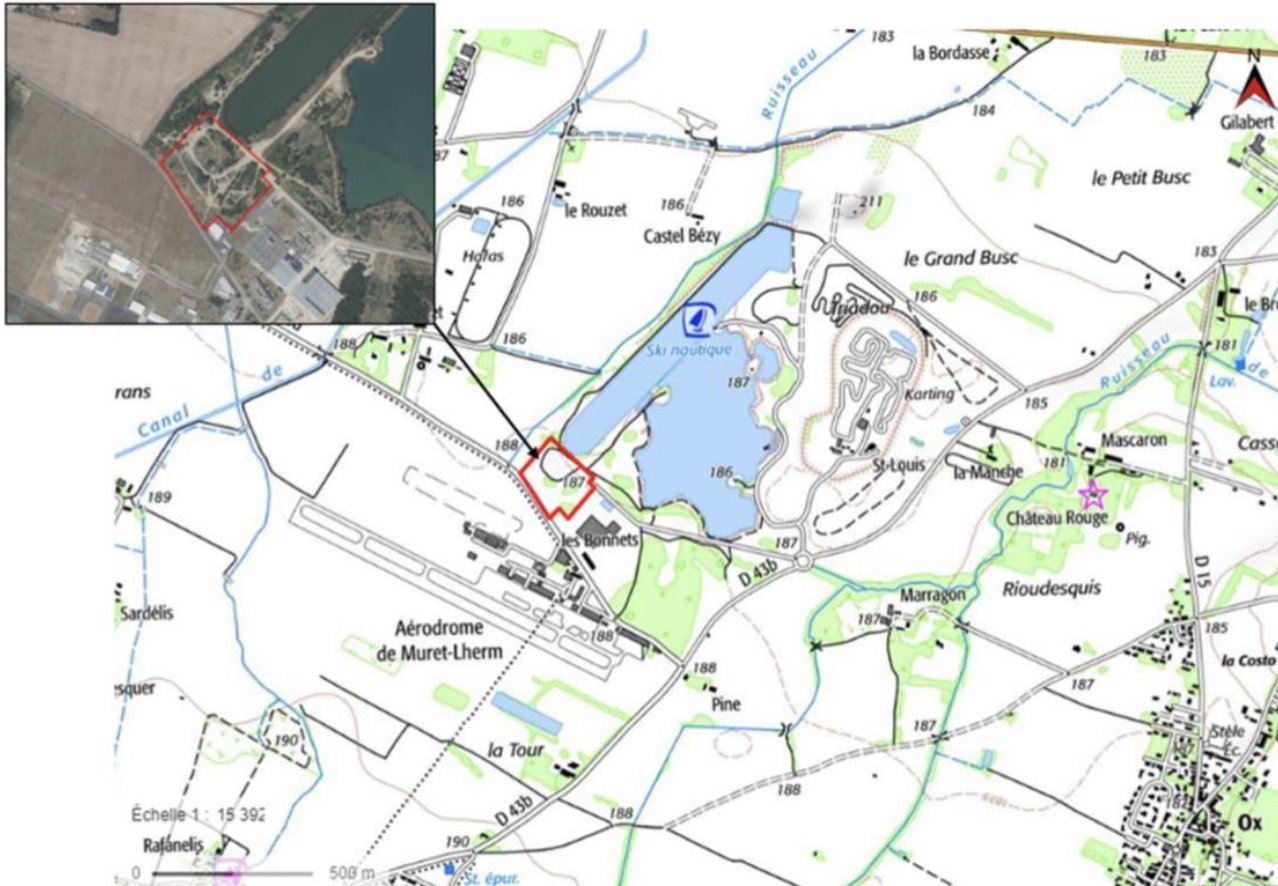
Hors zone TISSEO, dont LHERM

Le transport reste gratuit contrairement à ce qui avait initialement indiqué dans la presse.



Projet d'installation de la société NaGRUP près de l'aérodrome

La société Nagrup a déposé une demande d'enregistrement au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour son projet d'exploitation d'un entrepôt de stockage de matières combustibles située sur la commune de Muret rue Eric Tabarly. Le futur pôle situé à Muret sera dédié à l'exportation des marchandises en direction d'Andorre.



Augmentation du trafic RD43 de 1,1% sur la base de données de mesures de 2008 totalement obsolètes.
40 véhicules légers et 30 poids-lourds par jours.
Stockage de matières, produits ou substances combustibles (quantité supérieure à 500 tonnes).

Projet d'installation de la société NaGRUP près de l'aérodrome

Date de consultation du public :

jeudi 24 avril 2025 (9h00) au mardi 20 mai 2025 (16h30)

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Procedures-environnementales/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Procedure-d-enregistrement-d-ICPE/Societe-Nagrup-Muret>



**Les services de l'État en
Haute - Garonne**

[✉ Nous contacter](#) [⚙ Paramètres d'affichage](#)

Rechercher 

Actualités ▾ Actions de l'État ▾ Services de l'État ▾ Publications ▾ Démarches ▾

[Accueil](#) > [Actions de l'État](#) > [Environnement, eau, risques naturels et technologiques](#) > [Procédures environnementales](#) > [Installations classées pour la protection de l'environnement](#) > [Procédure d'enregistrement d'ICPE](#) > [Société Nagrup - Muret](#)

Société Nagrup - Muret

Mis à jour le 31/03/2025

Consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la société Nagrup pour son projet d'exploitation d'un entrepôt de stockage de matières combustibles à Muret

Date de consultation du public : **jeudi 24 avril 2025 (9h00) au mardi 20 mai 2025 (16h30)**

Localisation : Service urbanisme de la mairie de Muret - 1 rue Saint-Sernin - 31600 MURET

Seules les observations adressées pendant la période de consultation pourront être prises en compte.

Date de consultation du public :

jeudi 24 avril 2025 (9h00) au mardi 20 mai 2025 (16h30)

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Procedures-environnementales/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Procedure-d-enregistrement-d-ICPE/Societe-Nagrup-Muret>

Conseil municipal des jeunes – rencontre au Conseil Départemental

Samedi 29 mars, le Conseil Municipal des jeunes a été accueilli au Département de Haute-Garonne par le Président Sébastien Vincini, avec plus de 150 jeunes venus de toute la Haute-Garonne, pour la réunion annuelle des conseils municipaux des jeunes.

Un beau moment d'échanges avec des enfants et des jeunes engagés dans la commune.

Un 3ème rassemblement placé sous le signe de la bifurcation écologique. Globalement les jeunes ont pleinement conscience de la nécessité d'engager des actions, de s'adapter, pour atténuer les effets du changement climatique.

Les conseillères départementales, Sandrine Floureusses et Sandrine Baylac sont engagées aux côtés de la jeunesse.

Conseil municipal des jeunes – rencontre au Conseil Départemental



Prochain Conseil Municipal

Non fixé - Mai

Prochains Bureaux Communautaires

06/05/2025 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

19/06/2025 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

Prochains Conseils Communautaires

03/04/2025 – **Maison du Touch – Rieumes – 19h00**

22/05/2025 – **Maison des Pyrénées - Le Fousseret – 19h00**

03/07/2025 – **Maison Garonne - Cazères – 19h00**

